



COMMUNE DE  
PIERREFEU-DU-VAR

PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 29 AVRIL 2025

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Nombre de conseillers municipaux en exercice : | 29 |
| Présents :                                     | 21 |
| Pouvoirs :                                     | 6  |
| Absent :                                       | 2  |

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 29 avril 2025, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Pierrefeu-du-Var, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville - Pierrefeu du var

Date de convocation : 23 avril 2025

**Étaient présents :** Jean-Bernard KISTON, Priscilla BRACCO, Marc BENINTENDI, Véronique LORIOT, Jean-Pierre AUDA, Sylvie MATTEI, Gérard GHARBI, Gilberte CHORDA, Françoise DEGOUEY, Alexandre MOGNO, Maryse PIZZORNO, Michel HAINIGUE, Martine MARCEL, Christian BACCINO, Stéphanie GOZZOLI, Stéphanie BOURGES, Peter PARDIGON, Émily MAZZOLENI, Lionel POLESKA, Alain PRADIER, Marc BIGARE

**Excusé(s) ayant donné procuration :**

Patrick MARTINELLI pouvoir à Jean-Bernard KISTON  
Jean-Luc ROVERE pouvoir à Michel HAINIGUE  
Josette BLANC pouvoir à Véronique LORIOT  
Claude CALVIN pouvoir à Émily MAZZOLENI  
Dominique RAVIGNEAUX pouvoir à Maryse PIZZORNO  
Quentin VERBRUGGHE pouvoir à Lionel POLESKA

**Absents :** Nadine FANTINO, Virginie BAFFARD.

**Secrétaire de séance :** Madame LORIOT Véronique est désignée en qualité de secrétaire de séance.

**DEL-051-04-2025 - Modification du Tarif de l'Eau**

**VU** le CGCT, notamment les articles L2224-1 et suivants,

**VU** la délibération N°14 du 17 juin 2020, portant le tarif de l'eau à 1,55€ H.T. du M3,

**VU** la délibération N°14 du 18 mars 2021, portant le tarif de l'eau à 1,75€ H.T. du M3,

**VU** la délibération N°32 du 05 avril 2022, portant le tarif de l'eau à 2€ H.T. du M3,

**VU** la délibération N°37 du 11 avril 2024, portant le tarif de l'eau à 2,10€ H.T. du M3,

**VU** la présentation de proposition d'augmentation présentée au DOB/ROB du 13 mars 2025,

**VU** l'avis favorable de la commission des finances du 26 mars 2025.

Le Maire expose,

Afin de faire face aux charges fixes du service de l'eau en augmentation dans le cadre des nécessités et obligations réglementaires de fonctionnement et afin de garantir le meilleur niveau de service public à la population, de poursuivre les investissements que nécessite le service de l'eau de notre commune et notamment la réalisation d'études et de travaux pour la réalisation d'un nouveau bassin d'eau potable, il est à présent nécessaire de revoir la tarification au M3.

Aussi, il est proposé au conseil municipal de modifier la tarification de la façon suivante et de la rendre applicable à partir du second semestre 2025:

- Tarif de l'eau :
  - Ancien tarif : 2,10€ HT / M3
  - Nouveau tarif : 2,30 € H.T./ M3
- Abonnement : 32€ H.T. / an / pas de modification.

Monsieur le Maire rappelle que la tarification de l'eau sera augmentée des redevances obligatoires dues chaque année à l'Agence de l'Eau et de toutes les taxes réglementaires qui s'imposent à nous.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité et décide :**

**DE FIXER** le tarif de l'eau à 2,30 € H.T./M3 à compter du second semestre 2025.

*Certifié exécutoire par délégation du Maire  
Le Directeur Général des Services  
Compte tenu de la Réception  
En Préfecture le .....  
Et affiché le .....*

|                                                                                     |                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fait à Pierrefeu-du-Var, les jour, mois et an que dessus,<br>Pour extrait conforme  |                                                                                                        |
| Pour le Maire empêché<br>Le 1 <sup>er</sup> Adjoint<br>Jean-Bernard KISTON          | Le Secrétaire<br> |
|  |                                                                                                        |